



INSTITUT SAINT-LUC

ANNÉE SCOLAIRE 2026 / 2027

ORGANISATION GÉNÉRALE

Chers parents,

Choisir un établissement scolaire n'est pas chose aisée...

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir inscrit votre enfant dans notre Institut et espérons être à la hauteur de vos attentes en partenariat avec vous et en collaboration avec votre enfant.

Notre établissement, riche de ses origines Lasalliennes, tente de perpétuer les valeurs héritées du projet éducatif de Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719).

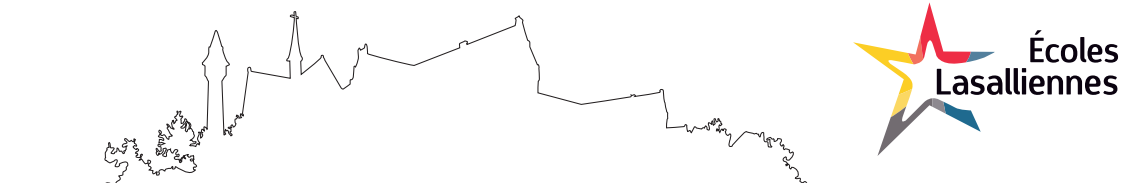
C'est pourquoi, impliqué dans la société et conscient d'en construire en partie l'avenir, notre enseignement cherche à répondre aux besoins de notre société, sans a priori, tout en tenant compte des réalités sociales, économiques, politiques, culturelles, ... Au travers de notre organisation scolaire et pédagogique, nous espérons pouvoir mettre en place des relations vraies entre notre communauté éducative et les jeunes qui nous sont confiés.

Notre objectif est d'aider nos élèves à accéder, d'une part, à la maîtrise d'apprentissages tels que ceux qui sont organisés dans notre établissement et, d'autre part, à les intégrer dans la société. Le but ultime étant de donner à chacun de nos jeunes la maîtrise de son avenir et une préparation à la vie, notamment professionnelle.

Forts de cet état d'esprit, nous vous souhaitons et souhaitons à chacun de nos élèves une année scolaire riche et remplie de découvertes multiples.

France GOOSSENS

DIRECTRICE





Bulletins – Informations aux Parents

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.

Cette année, les élèves de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e années disposeront d'un journal de classe au format papier illustré par l'Institut qui fonctionne comme un carnet de bord de l'élève et un carnet de communication pour les parents.

Parents et élèves de l'ensemble de l'établissement peuvent également consulter le journal de classe en ligne sur **<https://isltparent.be>**.

L'évaluation à l'Institut est maintenue comme suit :

- * évaluation continue pour tous
- * à l'exception du premier degré (1^{ère} et 2^e années) et des classes de technique de transition 3^e TT, 4^e, 5, 6^e TT Espace/Image qui clôturent l'année scolaire avec une session d'examen.

Cette année scolaire, l'évaluation devient modulaire: le travail de l'année est découpé entre 3 et 10 modules selon les cours. Chaque module peut comporter des évaluations intermédiaires avant d'être considéré comme Acquis/Non acquis. Les professeurs partagent avec les élèves et les parents un carnet de cotes ou feuille de route où apparaissent les résultats obtenus lors de ces modules d'apprentissage.

Les professeurs se réuniront 3 fois par an en conseil de classe avant chaque réunion parents-professeurs pour évaluer collectivement la progression de chaque élève.

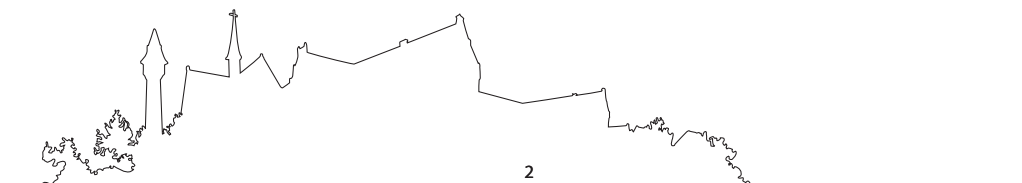
Les élèves recevront une copie papier de l'état d'avancement dans les apprentissages par l'intermédiaire d'un bulletin à l'occasion de ces réunions parents-professeurs.

Sont consultables sur la plate-forme **<https://isltparent.be>** :

- * le journal de classe à partir du 15 septembre
- * le carnet de cotes et le bulletin à partir du 01 octobre

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique « agenda » sur le même site : vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

La rubrique "courriers" listera les courriers que nous vous adresserons. Lors de la publication d'un nouveau courrier, un e-mail vous sera envoyé. Le site internet **<https://islt.be>** ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.





Éducateurs & éducatrices

Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le/la rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

ÉDUCATEUR	SECTION	POSTE
M ^{me} Caucheteux Anna	Ebénisterie / TechnoCom annacaucheteux@islft.be	G.S.M.: + 32(0) 488 364 375 +32(0) 69 250 348
M. Delneste Jean-Marc	1 ^{ère} degré, 2 ^e et 3 ^e Technique jeanmarcdelneste@islft.be	G.S.M.: + 32(0) 483 490 335 +32(0) 69 250 390
M. Sordo Richard	4 ^e Technique richardsordo@islft.be	G.S.M.: + 32(0) 489 837 703 +32(0) 69 250 385
M ^{me} Doye Kelly M. Dekampener Tom	6 ^e Technique et 7 ^e Prépa Art kellydoye@islft.be tomdekampener@islft.be	+32(0) 69 250 384 G.S.M.: + 32(0) 484 486 465 G.S.M.: + 32(0) 489 792 802
M. Renard Grégory	5 ^e Technique gregoryrenard@islft.be	+32(0) 487 787 598 +32 (0) 69 250 341
M. Vanneste Antoine	Section Métiers de la Publicité antoinevanneste@islft.be	G.S.M.: + 32(0) 483 490 766 +32(0) 69 250 391

Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit dans les 4 jours ouvrables et le plus rapidement possible par mail !

Le strict respect des horaires est une obligation : aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).



N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents" de notre site <https://islt.be>.

La Direction se réserve le droit, pour les classes de 4^e, 5^e, 6^e, 7^e uniquement, d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un mail en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

Orientation scolaire et aides sociales

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Medico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi et jeudi de 9h à 12h.

- Mesdames Vickie Volon, Vanessa Coppée, Céline Rabret, Julie Adam
- Madame Rose-Anne Papeux

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

Contact PMS : rue des Sœurs de la Charité 6 / 7500 Tournai
Tél. : 069/22.19.63 / Mail : pms1.equipe@pmslibreho.be

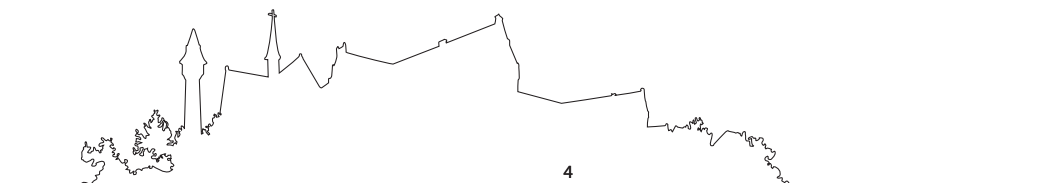
Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6^e technique et 7^e professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur le mercredi 18 novembre 2026.

Dans ce cadre, nous vous suggérons également :

- Salon international des métiers d'Art à Liévin : du 20 au 22 novembre 2026.
- le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais) du 14 au 16 janvier 2027.

S.A.S. d'écoute

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires et bénévoles qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordonateur de section.





Esprit Saint-Luc

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Avent, Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités : conférence, semaine "solidarité et droits humains" marche parrainée, marché de Noël, projection de films, opération "sandwiches solidaires", concert,...

Activités culturelles et sportives

- **Les voyages et sorties scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires.** Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique :**
L'augmentation de notre population scolaire nous a obligé à revoir l'organisation et le développement de nos infrastructures sportives. Un nouvel Hall Sportif est à notre disposition sur le site de l'Institut. Certaines activités sportives saisonnières sont également proposées hors des murs (V.T.T., ...).

Procure

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi :	9h00 à 13h30	Mardi :	8h00 à 13h30
Mercredi :	8h00 à 13h30	Jeudi :	8h00 à 13h30

Gestion de la consommation de tabac

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" sont habituellement organisées chaque année.

Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

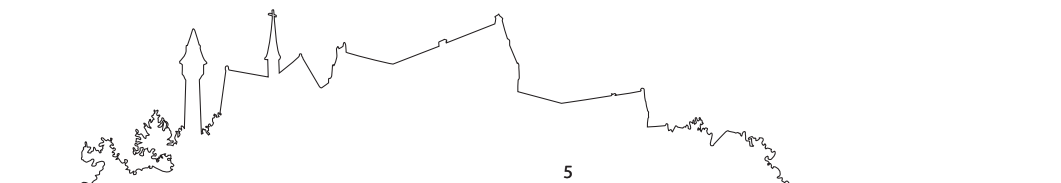
Le mode de fonctionnement proposé est le suivant : **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut ainsi qu'aux abords du site.**

Les élèves mineurs **et** les élèves des classes de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h20 et 16h40. Les élèves majeurs ne peuvent en aucun cas sortir du site durant le temps de récréation du matin et de l'après-midi.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.

Téléphone portable (G.S.M.)

L'usage récréatif du téléphone portable (GSM) et de tout appareil connecté est interdit dans l'Institut (conformément au décret en vigueur). Dès son entrée à l'école, l'élève place son GSM en mode avion dans son sac. À l'entrée en classe, il dépose son appareil dans les pochettes prévues à cet effet et le récupère à la fin du cours, avant de le replacer dans son sac, toujours en mode avion. Cette règle s'applique également durant les temps de récréation et la pause de midi. Un usage ponctuel peut être autorisé en classe uniquement à la demande de l'enseignant, dans un cadre pédagogique. Le non-respect de cette obligation pourra entraîner la confiscation du GSM ou de tout appareil connecté, ainsi que des sanctions disciplinaires.





 **Les valeurs de notre école, une école POP !**

**passion
ouverture
persévérance**

PASSION

L'institut Saint-Luc propose une multitude d'options artistiques qui permettent de révéler les talents et de concrétiser les rêves.

Depuis plus d'un siècle, cette longue tradition tournée vers l'audace permet d'amener à l'épanouissement par l'expression personnelle.

Nous offrons un espace où créativité et savoir-faire se rencontrent au travers d'échanges enthousiastes.

OUVERTURE

Dans notre école, l'art est un langage qui se nourrit du dialogue et de la découverte. Les différences sont une richesse.

Nous cultivons un environnement où chacun peut s'exprimer librement et affirmer son identité, dans un climat d'écoute et de respect.

Ici, l'apprentissage va au-delà des techniques : c'est une invitation à explorer, partager et développer sa curiosité intellectuelle, tout en grandissant ensemble au sein d'une communauté créative et bienveillante.

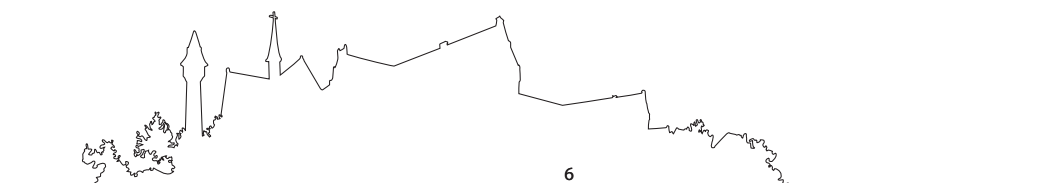
PERSÉVÉRANCE

Notre équipe éducative encourage chacun à élargir ses compétences malgré les difficultés, à repousser ses limites et à atteindre ses objectifs avec plaisir.

Nous avons foi dans la capacité de chacun à prendre confiance, à progresser pour arriver au meilleur de lui-même.

Grâce à un accompagnement quotidien, chaque projet devient un cheminement où travail, partage et plaisir se conjuguent.

saint-luc
SINCE 1904





Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc » **« Appel aux dons »**

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une *caisse solidarité* par la tenue d'un bar solidaire lors de nos portes ouvertes, la vente de pâtisseries lors de la réunion de parents de Noël, etc.

Nous organisons notre troisième "Marché de Noël Solidaire" les 5 et 6 décembre 2026!

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile : note de procure, facturation de la comptabilité,...

Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

**« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »**

Mère Teresa

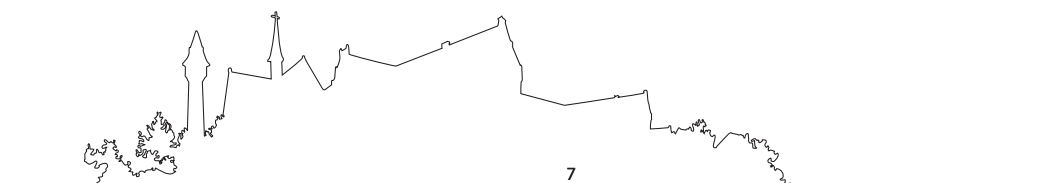
A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,

L'équipe de Direction

NB: Don caisse solidarité

BE 7573 2501 325151 CREG BEBB





Journal de classe

Votre année scolaire, simplifiée et organisée.

Découvrez votre nouvel espace numérique sur ISLTParent.be.



Un accès unique à tout votre univers scolaire.

Connectez-vous sur <https://isltparent.be> avec vos identifiants :

Code d'accès: Le code à 5 chiffres situé au bas de votre carte d'étudiant (Ex: 12345).

Mot de passe: Votre date de naissance au format jj-mm-aaaa.



Astuce Mobile

Le site peut être installé comme une **application sur votre smartphone (PWA)**. Accédez à vos informations encore plus rapidement.

Bien plus qu'un journal de classe

Votre portail ISLTParent.be est votre point de contact central avec l'école.



Actualités

Restez informé des dernières nouvelles de l'école.



Courriers

Recevez et consultez tous vos courriers officiels.



Bulletins

Accédez à vos bulletins scolaires en ligne.



Rendez-vous

Gérez et consultez vos rendez-vous avec les enseignants.



Carnet de cotes

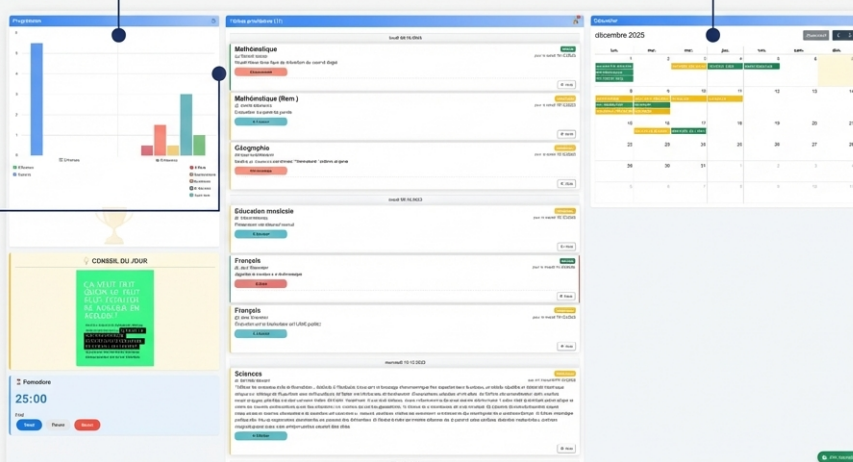
feuille de route des évaluations

Votre tableau de bord : tout voir en un coup d'œil.

Visualisez l'état d'avancement de l'ensemble de vos travaux.

Votre mois en un clin d'œil, avec toutes les échéances importantes.

Vos devoirs et leçons à venir sont listés ici, par ordre d'urgence.





Réunion de parents

Madame, Monsieur,

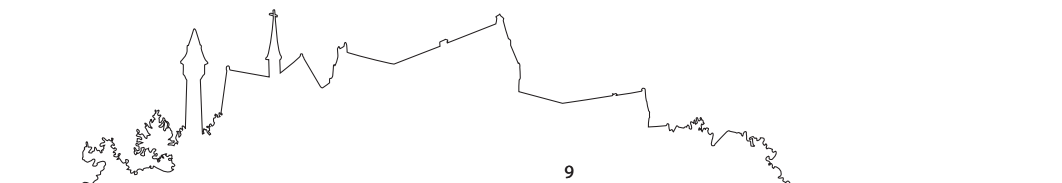
En novembre 2026, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en cette première période. Le carnet de cotes et le bulletin de votre enfant seront accessibles à partir du 01 octobre sur <https://isltparent.be> et vous permettront de suivre sa scolarité pas à pas.

La réunion parents-professeurs qui suivra est un moment privilégié pour que vous puissiez prendre connaissance de notre analyse de la situation scolaire de votre enfant. Votre implication constructive dans cet échange nous permettra aussi de mieux l'accompagner, et lui permettra d'appréhender sa capacité de progression et ce qui doit être amélioré.

En cette première période, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc sous forme de réunion des parents le **mercredi 18 novembre 2026 de 15h à 19h**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction





Année scolaire 2026-2027 : dates à retenir

1^{er} trimestre

- Vacances de Toussaint du lundi 19 octobre au lundi 2 novembre 2026
- Cours suspendus du mercredi 11 au vendredi 13 novembre 2026 : Armistice et conseils de classe
- **Réunion de parents le mercredi 18 novembre de 15h à 19h**
- **Marché de Noël Solidaire du 5 au 6 décembre 2026 au théâtre de Saint-Luc**
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 21 décembre 2026 au vendredi 1^{er} janvier 2027

2^e trimestre

- Cours suspendus le lundi 11 janvier 2027 (journée pédagogique)
- Vacances de Carnaval : du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2027
- Cours suspendus le vendredi 12 mars et lundi 15 mars 2027 : conseils de classe
- Semaine solidarité du lundi 22 mars au jeudi 25 mars 2027
- **Réunion de parents le jeudi 25 mars 2027 de 15h à 19h**
- Cours suspendus le vendredi 26 mars 2027

3^e trimestre

- **Dimanche 11 avril 2027 : Portes Ouvertes : reprise des cours le lundi 12 avril 2027 à 13h05**
Visite de l'expo pour les élèves de 1^{ère} et 2^e de 10h15 à 11h55
- Marche parrainée le mercredi 21 avril 2027
- Vacances de Printemps du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2027
- Cours suspendus le vendredi 14 mai 2027 (journée pédagogique)
- Congé le lundi 24 mai 2027 (Pentecôte) : reprise le mardi 25 mai à 10h15
- Cross le jeudi 27 mai 2027
- **Réunion de parents le mercredi 30 juin 2027 de 13h à 17h**
et proclamation des 6^e et 7^e professionnels (18h)

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be

